

Usine marémotrice de la Rance

Travaux de rénovation des ducs d'Albe côté mer

EDF procède à la rénovation des 2 ducs d'Albe situés côté mer, d'octobre 2018 à avril 2019, afin de sécuriser l'accès à l'écluse du barrage de la Rance. Ces travaux sont réalisés durant la période où la fréquentation de l'écluse est la moins importante pour limiter la gêne occasionnée.

Localisés à l'entrée de l'écluse, les Ducs d'Albe permettent l'amarrage d'urgence d'une embarcation et contribuent à limiter le courant à l'approche de l'écluse. Construits entre 1967 et 1970, leur état s'est dégradé, en particulier du fait de la corrosion des éléments métalliques. EDF entreprend par conséquent leur rénovation.

Les travaux réalisés

Les travaux consistent à renforcer les fondations des ducs d'Albe, stabiliser les structures verticales avec des ceintures périphériques en béton armé, et remplacer les voiles brises clapots.

Les travaux seront effectués depuis l'embecktage de l'écluse grâce à la mise en place de passerelles provisoires entre les ducs d'Albe et d'une grue d'environ 30 m de haut pour manutentionner les différents matériaux. Des travaux en plongée compléteront les moyens d'intervention.



Vue 3D Dispositif d'intervention.



Vue 3D des ducs d'Albe, une fois rénovés.

Les effets des travaux sur la navigation et le stationnement

- Le parking situé côté mer est fermé au public d'octobre à avril 2019 afin d'accueillir les installations de chantier et le matériel.
- Les 16 et 18 octobre de 8 h à 18 h (inclus) : fermeture totale de l'écluse pour installer la grue à tour. Le fonctionnement de l'écluse sera normal le 17 octobre.
- A partir du 05/11/2018 : diminution de la largeur de chenal de navigation à l'approche de l'écluse côté mer pour permettre aux équipes de chantier d'évoluer en toute sécurité autour des ducs d'Albe.
- Durant le chantier, indisponibilités ponctuelles de l'écluse. Elles seront indiquées sur le site internet edf.fr/la-rance dès que connues.